



PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Le contentieux administratif du RSA

Comprendre et maîtriser les procédures

Objectif

Contentieux de masse, souvent peu connus des allocataires, les recours en matière de revenu de solidarité active (RSA) ont fait l'objet de plusieurs réformes au cours de ces dernières années. Dernièrement, la loi du 18 décembre 2023 a renforcé à la fois les obligations des allocataires, mais également les sanctions encourues lorsque celles-ci ne sont pas respectées. Le juge administratif constitue désormais le principal régulateur des conflits entre, d'une part, les Départements, qui assurent le financement de cette prestation et l'accompagnement des bénéficiaires, et, d'autre part, les allocataires, qui peuvent s'estimer fondés à contester les éléments qui leur sont opposés par l'administration. Le but de la formation est de faire le point sur ces questions.

Thèmes abordés

Revenu de solidarité active ; France travail ; contrat d'engagement ; RSA jeunes ; RSA majoré ; ressources ; fraude ; radiation ; suspension ; contrôle ; Caisse d'allocations familiales ; indu ; trop perçu ; remise de dette ; concubinage notoire.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur le recours administratif préalable obligatoire

- Dans quel cas le RAPO est-il obligatoire ?
- Maîtriser les délais
- Le RAPO a-t-il un effet suspensif ?

Partie 2 : Faire le point sur l'environnement contentieux du RSA

- Connaître les dérogations aux règles générales du procès administratif
- Connaître l'office du juge administratif

Partie 3 : Faire le point sur le contentieux de la réduction, suspension, radiation de l'allocataire du RSA

- Connaître les moyens opérants
- Maîtriser les pouvoirs du juge

Partie 4 : Faire le point sur le contentieux de la récupération de l'indu et de la remise de dette

- Connaître le principe du recouvrement
- Maîtriser la procédure de recouvrement



Formation animée par

Pierre-Yves Nauleau

Avocat et chargé d'enseignement
Université de Sorbonne Paris Nord

Tarif : 390 €



Période
Du 5 février 2025
au 28 février 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Le contentieux administratif du RSA

Comprendre et maîtriser les procédures

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 5 février 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Pierre-Yves
Nauleau**

Avocat et chargé d'enseignement
Université de Sorbonne Paris Nord

Tarif : 390 €



Période
Du 5 février 2025
au 28 février 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Le contentieux administratif du RSA

Comprendre et maîtriser les procédures

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **390€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

